

Givors, le 22 Mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Séance du Conseil Métropolitain du 21 mars 2013

Le conseil métropolitain réunissant les élus de la communauté urbaine de Lyon et des communautés d'agglomération de Saint-Etienne Métropole, Porte de l'Isère et du Pays Viennois s'est réuni le 21 mars à Givors pour prendre connaissance des dynamiques démographiques et résidentielles du territoire et approuver notamment 3 délibérations :

1) Les dynamiques démographiques et résidentielles au sein du Pôle Métropolitain

Les conseillers métropolitains ont assisté à une présentation par les Agences d'urbanisme de Lyon et St Etienne d'une étude très instructive sur les grandes tendances d'évolutions démographiques (métropolisation, périurbanisation) et de leurs conséquences sur l'habitat dans le territoire du Pôle. Le conseil métropolitain a unanimement reconnu l'intérêt d'intégrer ces enseignements dans l'élaboration et le pilotage de ses politiques.

2) Le Budget du Pôle Métropolitain et son plan d'actions 2013

Le budget 2013, présenté par Alain Cottalorda, 2^{ème} Vice-président, a été adopté par le Conseil Métropolitain. Les dépenses s'élèvent à **2 072 278 €** et permettront d'engager les études, les projets et les actions inscrits dans la feuille de route du Pôle dans les quatre domaines d'intérêt métropolitain.

Economie : participation du Pôle au salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI), soutien aux entreprises à fort potentiel, soutien aux filières des industries créatives, de l'innovation constructive, de la robotique et de l'agriculture péri-urbaine, projet de construction de deux pépinières/hôtels d'entreprises dans la vallée du Gier ;

Aménagement : mise en œuvre des projets « voie verte des Confluences » et « Urbagare », séminaires avec les Scot sur les enjeux d'aménagement métropolitain dans l'habitat et le commerce ;

Déplacements : poursuite des projets et des actions de promotion du covoiturage, création de parcs relais ;

Culture : résonance de trois grands événements (Biennale d'art contemporain de Lyon du 12 septembre 2013 au 5 janvier 2014, Biennale internationale du design de St Etienne du 14 au 31 mars 2013, Jazz à Vienne du 28 juin au 13 juillet 2013), valorisation du patrimoine métropolitain avec les journées européennes du patrimoine (14 et 15 septembre 2013), mise en tourisme des grands événements métropolitain.

3) Le renforcement de l'ingénierie métropolitaine et du partenariat avec les Agences d'urbanisme

Le Conseil a approuvé le programme des études métropolitaines des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne et la contribution financière du Pôle pour un montant de 260 000€.

Afin d'engager cette nouvelle étape du partenariat, Gilles Buna, président de l'Agence d'urbanisme de Lyon et Pascal Garrido, président de l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne (EPURES) ont présenté les grandes lignes et fondements de la coopération qui va être mise en œuvre dans les prochains mois.

Ce rapprochement entre les deux Agences est aussi le signe que la dynamique engagée par le Pôle permet des collaborations de plus en plus importantes et nécessaires à cette échelle territoriale. Au-

Contact presse :

Natacha Hirth - 04 26 99 39 51 - n.hirth@polemetropolitain.fr

delà des études utiles pour l'aide à la décision, ce travail collectif est indispensable pour construire un territoire métropolitain équilibré, solidaire et dynamique.

4) Le Syndicat Mixte des Transports (SMT) de l'aire métropolitaine et le Pôle Métropolitain mutualisent leurs moyens

Gérard Collomb, Président du Pôle, a informé les conseillers des décisions et orientations prises par le Syndicat Mixte des Transports (SMT) lors du Comité syndical du 18 mars dernier. Il a souligné tout l'intérêt de la coopération engagée avec la Région Rhône-Alpes pour développer des politiques de transports collectifs adaptées aux besoins des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il a insisté sur l'intérêt de partager les informations détenues par chaque autorité organisatrice de transport et la nécessité de mettre en place dès cet automne une tarification métropolitaine sur l'ensemble du réseau d'intérêt métropolitain.

Le Pôle Métropolitain et le SMT auront le même siège à Givors et seront donc amenés à partager les mêmes locaux. Dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, il a été adopté une convention de mutualisation de moyens logistiques et humains entre ces deux syndicats mixtes.

Contact presse :

Natacha Hirth - 04 26 99 39 51 - n.hirth@polemetropolitain.fr